



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction de l'Immigration

**Demande en obtention du statut de résident de longue durée
pour ressortissant de pays tiers en application
de l'article 82, paragraphe (1) de la loi du 29 août 2008
sur la libre circulation des personnes et l'immigration**

Numéro dossier MAEI

Numéro d'identité national

La loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel dispose que l'administré est informé que les informations collectées par le présent formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que la délivrance d'un titre de séjour par le ministre ayant l'immigration dans ses attributions. Conformément aux dispositions de la loi précitée, les droits d'accès, de rectification et de suppression des données sont garantis.

Chaque partie d'un nom ou prénom doit être séparée par une case vide.

1. Nom(s) (nom(s) de famille)		
2. Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))		
3. Prénom(s)		
4. Date de naissance (jour – mois - année)		
5. Lieu et pays de naissance		6. Code du pays
7. Nationalité		8. Code de la nationalité
9. Numéro du passeport		
10. Autorité ayant délivré le passeport		
11. Date de délivrance du passeport		12. Date d'expiration du passeport
13. Adresse au Luxembourg		N° de maison
Rue		
Localité		Code postal
14. Lieu de la demande		
15. Date de la demande		
16. Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)		
J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente demande sont correctes et complètes.		

En cas de séjour légal ininterrompu de cinq ans sur le territoire et si les conditions prévues par l'article 81 de la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration sont remplies, le ressortissant de pays tiers vous est en droit de solliciter l'octroi du statut de résident de longue durée.

Conformément à l'article 11 du règlement grand-ducal du 5 septembre 2008 portant exécution de certaines dispositions relatives aux formalités administratives prévues par la loi du 29 août 2008 précitée, l'octroi du statut de résident de longue durée est à solliciter moyennant le présent formulaire auprès de la Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration (voir adresse postale et des guichets en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- une copie certifiée conforme du passeport en cours de validité ;
- la justification d'une résidence légale et ininterrompue sur le territoire depuis au moins cinq ans ;
- la justification de ressources stables, régulières et suffisantes et d'un logement approprié ;
- la preuve d'une assurance maladie pour le demandeur et les membres de sa famille ;
- un extrait récent du casier judiciaire ;
- les pièces justifiant de l'intégration du demandeur dans la société luxembourgeoise.

09 Dem.ST.RLD-081201

Adresse postale: **B.P. 752
L-2017 Luxembourg**

Bureaux et Guichets: **12-16, avenue Monterey
Luxembourg**